

Pièce 15 – Lettre d’information 1

Projet de parc éolien Pied des Monts



Mars 2026

VOUS & NOUS

Vous informer. Avancer ensemble

OCTOBRE 2022

LETTRE D'INFORMATION DU PROJET ÉOLIEN DU PIED DES MONTS

CONTRIBUER À L'ÉNERGIE LOCALE

À l'heure où la Communauté de Communes et la Région s'engagent pour la transition énergétique, le projet éolien du Pied des Monts vient soutenir la dynamique locale de développement des énergies renouvelables.

Conçu et développé par EDF Renouvelables, acteur public spécialiste des énergies renouvelables, le projet éolien du Pied des Monts se situe sur les communes de Givry-sur-Aisne, Sainte-Vaubourg et Vaux-Champagne. 7 éoliennes y seront implantées pour produire annuellement 71 GWh à destination du réseau d'électricité public : **une production d'énergie renouvelable bas carbone essentielle pour atteindre les objectifs fixés et réduire les gaz à effet de serre sur le territoire.**

Le projet éolien du Pied des Monts porte également le souci d'une **bonne intégration dans le territoire**. Il est conduit par EDF Renouvelables selon un processus rigoureux et collaboratif. De

nombreux échanges avec les élus locaux et les habitants, enrichis d'études menées avec des bureaux d'experts indépendants, sont au cœur de la démarche de conception du futur parc éolien.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans son PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriale), la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises vise la couverture de 100% de ses besoins en énergies renouvelables d'ici 2030. La Région Grand Est prévoit, elle, dans son SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) une production d'énergie éolienne de 11 988 GWh en 2030 et de 17 982 GWh en 2050 (contre environ 8 100 GWh fin 2021).



Photomontage depuis la D25, à 5 km du parc éolien (2020)



“ Nous souhaitons développer un projet qui réponde aux enjeux de transition énergétique du territoire et aux attentes des Givryards, des Valburgeois et des Vaux-Champenois. L'équipe projet y travaille depuis 3 ans aux côtés des élus et bientôt en concertation avec vous. ”

Dorian Louaas, Ingénieur projet EDF Renouvelables

EN CHIFFRES



7
éoliennes



6 mégawatts (MW)
de puissance par éolienne
71 GWh de production totale
par an, soit la consommation
électrique de 32 000 personnes
(chauffage inclus), équivalente
à 4 fois la consommation
résidentielle de Rethel



7 bureaux d'études
indépendants mobilisés
sur le projet



105 mètres
de hauteur du mât
180 mètres
de hauteur totale



2025 : mise en service
estimée du parc éolien

ASSOCIER LES ACTEURS LOCAUX

Transparence, écoute et dialogue : des fondamentaux inscrits au cœur de la démarche d'EDF Renewables pour concevoir et développer le parc éolien du Pied des Monts. Dès le démarrage du projet, tous les acteurs locaux ont pleinement été associés à la réflexion.

En amont et en parallèle du travail d'études environnementales et techniques, l'équipe projet est allée à la rencontre des élus locaux, des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles des parcelles identifiées. Ces premiers échanges ont permis de bien identifier les caractéristiques et les enjeux du territoire et de définir la meilleure réponse à y apporter. À l'issue de cette phase de dialogue, les conseils municipaux des trois communes ont délibéré favorablement au projet en 2019, signifiant ainsi leur soutien. Les maires de Givry, Sainte-Vaubourg et Vaux-Champagne nous expliquent :

« Dès l'origine, la relation avec EDF Renewables s'est construite sur des bases de transparence et de sincérité. Nous avons apprécié la clarté des présentations et les options étaient clairement exposées. Tous les éléments nous permettant de prendre position ont été discutés.

Depuis, ces principes de clarté et de transparence restent les guides de notre collaboration. Nos échanges réguliers nous permettent de suivre les avancées du projet, et de faire des propositions.

Porter ce projet sur nos communes, c'est aussi un moyen d'accéder à de nouveaux aménagements qu'aujourd'hui nous ne pouvons initier, comme par exemple des travaux de voirie. C'est donc pour l'amélioration du cadre de vie de tous que nous nous impliquons. Au-delà de la pertinence du projet, c'est le sérieux et la renommée d'EDF Renewables, filiale d'EDF, opérateur français historique, qui nous ont rassuré.

En tant qu'élus, nous apprécions que nos trois communes soient réunies autour d'un projet commun. Nous espérons que les Givryards, les Valburgeois et les Vaux-Champenois partageront l'envie de découvrir ce projet à nos côtés. »



Après avoir obtenu l'autorisation des communes, un mât de mesure de 120 m de haut a été installé par EDF Renewables sur la commune de Givry en octobre 2020. Sur une durée de 4 ans, il fournira des données sur la vitesse et l'orientation des vents, essentielles à la conception du parc éolien.

 Point de vue des photos en page 1




 Mât de mesure



HABITANTS : ON VOUS ÉCOUTE !

L'équipe projet d'EDF Renewables en est convaincue : le regard des habitants sur le projet est une ressource précieuse pour construire un projet juste, pérenne et conforme aux attentes du territoire. Elle ouvre aujourd'hui une phase de concertation, ouverte à tous.

À compter du mois d'octobre 2022, l'équipe projet ira à votre rencontre. Après une présentation du projet, elle recueillera vos questions et vos points d'attention liés à la conception du parc éolien. Véritables acteurs du projet, vous serez également sollicités pour co-construire les mesures garantissant une bonne intégration du parc à l'environnement local. Pendant 3 mois environ, différentes actions seront menées :

-  **échanges au domicile des habitants** vivant à proximité du futur parc éolien ;
-  **tenue d'une permanence publique d'information** où seront présentés les documents descriptifs du parc éolien (carte d'implantation, photomontages, études...) et où chacun pourra poser ses questions et formuler ses remarques ;
-  **travail avec un groupe de volontaires** sur l'intégration du parc éolien avec notamment des **ateliers de réflexion** sur les mesures d'accompagnement et l'insertion paysagère.

À l'issue de ce dialogue approfondi, une restitution des échanges et du projet final sera organisée début 2023.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les mesures d'insertion paysagère, c'est quoi ?

Il s'agit de toutes les actions œuvrant à la bonne intégration du parc éolien dans le paysage local. Leur choix est mené par un bureau d'études paysager, puis il est enrichi du regard et des propositions des habitants volontaires. Pour le projet du Pied des Monts, le positionnement des éoliennes en ligne droite est une des mesures déjà définie qui favorise une insertion harmonieuse dans le paysage.



VOTRE AVIS COMPTE, PARTICIPEZ AU GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE PROJET !

Vous vivez dans les communes de Givry, Sainte-Vaubourg et Vaux-Champagne, et voulez contribuer à un projet d'avenir pour votre territoire ? Rejoignez le groupe de réflexion sur le projet éolien du Pied des Monts ! Au programme : découverte des coulisses du projet, visite d'un parc éolien en activité, ateliers de réflexion sur les mesures d'accompagnement et d'insertion paysagère. Chaque contribution nous aidera à construire un projet bénéfique pour tous.

Si vous êtes volontaire ou souhaitez plus d'informations sur le groupe, le chef de projet EDF Renewables est à votre écoute : 06 16 90 53 46 – Projet-Pied-des-Monts@edf-re.fr



LES DATES CLÉS DU PROJET

2019 :

- Rencontre des élus des communes concernées
- Délibération favorable des conseils municipaux
- Rencontre des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles

2020

- Accord des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles pour le projet
- Lancement des études environnementales et techniques

2022

- Concertation avec les habitants
- Finalisation des études environnementales et techniques
- Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture

2023-2024 (date estimée)

- Instruction du dossier par les services de la préfecture et de la DREAL
- Enquête publique
- Rendu de la décision préfectorale – Obtention des autorisations

Mi-2024 (date estimée)

- Démarrage des travaux

2025 (date estimée)

- Mise en service du parc éolien



L'ÉOLIEN EN 3 MOTS



PROPRE

Basée sur l'utilisation du vent, ressource inépuisable, l'énergie éolienne produit une électricité propre et limite fortement les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.



PERFORMANT

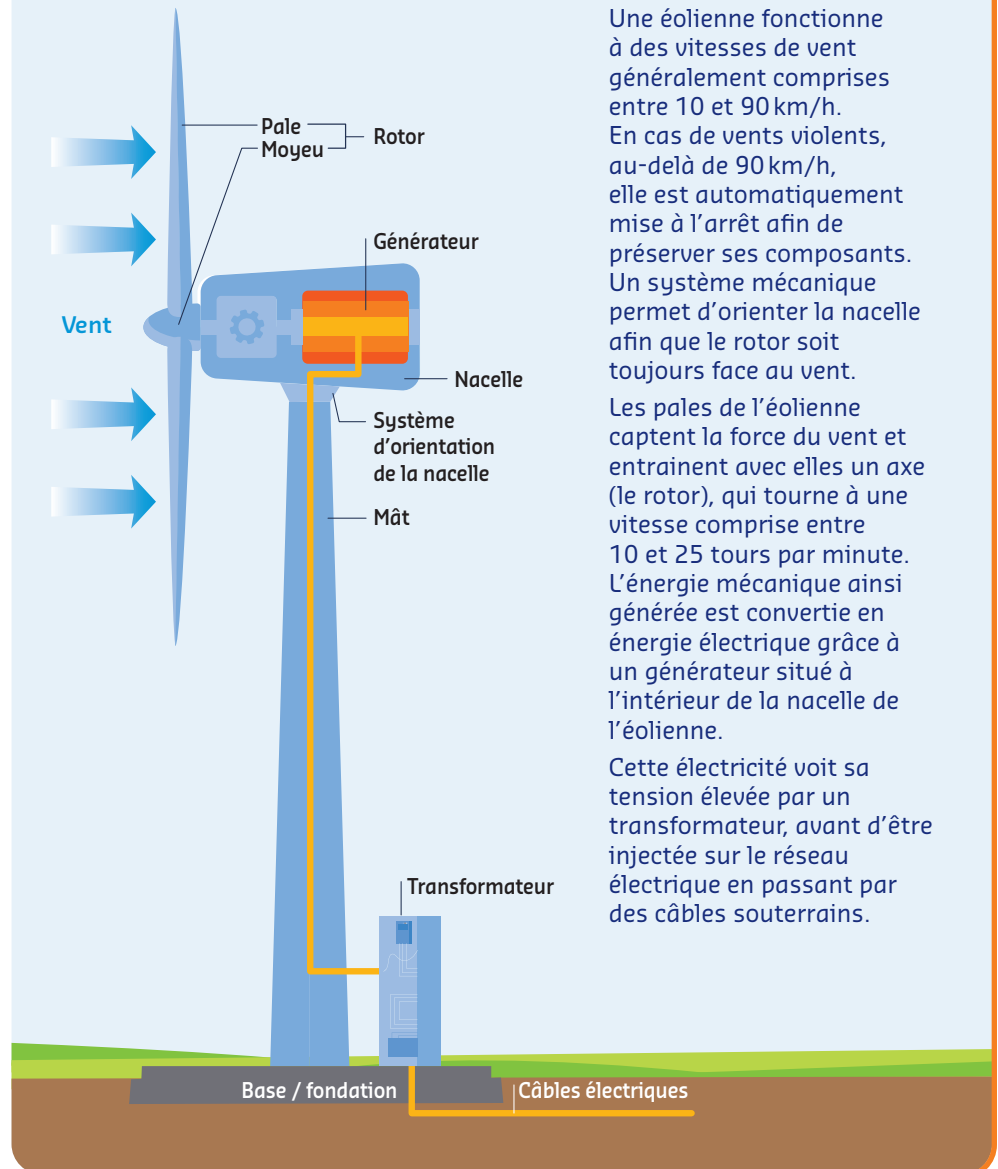
L'éolien est une technologie parvenue aujourd'hui à maturité. Toujours plus silencieuses, les éoliennes sont aujourd'hui bien plus puissantes qu'auparavant.



ESSENTIEL

L'énergie éolienne joue un rôle majeur dans la transition énergétique. Son développement permet de réduire la dépendance aux énergies fossiles et ainsi de sécuriser le réseau d'électricité dans un contexte de crise énergétique et d'augmentation des prix.

COMMENT ÇA MARCHE ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le projet éolien du Pied des Monts est porté, conçu et développé par EDF Renewables.

Spécialiste des énergies renouvelables, EDF Renewables est un acteur majeur de la production d'électricité renouvelable en France et à l'international. Avec 10 parcs éoliens en exploitation, 13 parcs éoliens ou photovoltaïques en développement et 1 centre d'opération et de maintenance, EDF Renewables est fortement implanté en Champagne-Ardenne. Sa philosophie de co-construction avec les collectivités locales et les habitants ainsi que ses retours d'expériences lui permettent de développer des projets éoliens acceptés localement et pertinents d'un point de vue environnemental.

ON VOUS ÉCOUTE !



POUR TOUTE INFORMATION, consulter le site internet : www.parc-eolien-pied-des-monts.fr

POUR TOUTE QUESTION, je suis à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter.



Dorian Louaas

Ingénieur projet EDF Renewables

06 16 90 53 46

Projet-Pied-des-Monts@edf-re.fr